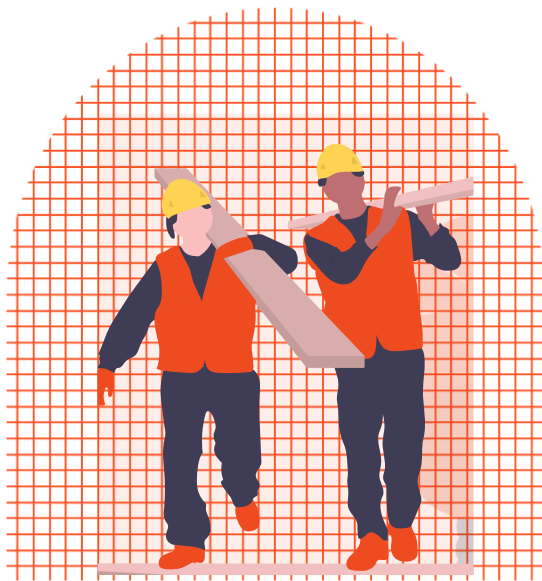


Activité, emploi et formation dans les travaux publics Grand Est



ÉDITION DÉCEMBRE 2023





SOMMAIRE

1 Au carrefour de l'activité, de l'emploi et de la formation : quels constats aujourd'hui en Grand Est ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux actifs disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ?

2 Quelles tendances pour quels constats demain en Grand Est ?

- 2.1 Des entreprises résilientes face aux crises
- 2.2 Marquées par une évolution de la structure de l'emploi
- 2.3 Formation initiale... quelles tendances de fond ?

3 Baromètres prospectifs par domaine de métier et fonction en Grand Est

- 3.1 Constructeurs de réseaux de canalisations et assimilés
- 3.2 Constructeurs de routes et assimilés
- 3.3 Ouvriers VRD
- 3.4 Constructeurs en ouvrages d'art
- 3.5 Monteurs en réseaux
- 3.6 Terrassiers
- 3.7 Conducteurs d'engins
- 3.8 Mécaniciens d'engins
- 3.9 Conducteurs de véhicules
- 3.10 Opérateurs de centrale
- 3.11 Poseurs de voies ferrées

Au carrefour de l'activité, de
l'emploi et de la formation :
quels constats aujourd'hui
en Grand eST ?



1

Légère hausse du nombre d'établissements mais des effectifs en baisse

+0,9% vs 2021

←* 1 733

établissements employant au moins un salarié à fin 2022

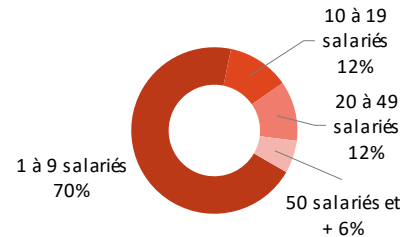
-1,7% vs 2021

↓ 22 793
salariés

* Tendance par rapport à 2021

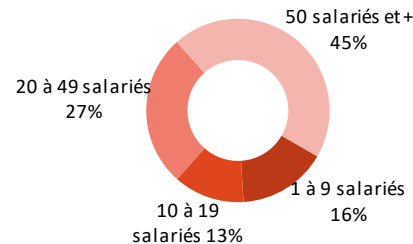
En 2022, plus de 1 700 établissements TP ont été recensés dans le Grand Est, chacun employant au moins un salarié. Une large majorité de ces établissements (70%) ont un effectif de moins de 10 salariés. Ces entités regroupent près de 23 000 travailleurs au total, avec un effectif moyen de 13,7 salariés par entreprise, légèrement en dessous de la moyenne nationale de 15,1 (moyenne tirée vers le haut par le ratio IDF).

Répartition des établissements employant au moins un salarié par taille d'effectif salariés dans les Travaux Publics



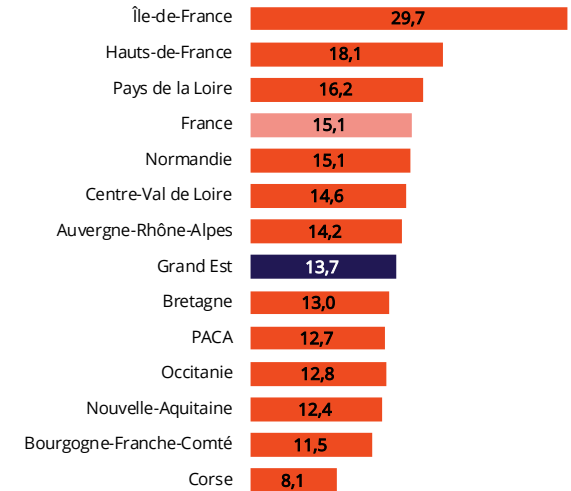
Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2022 - Traitements Réseau des CERC

Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement dans les Travaux Publics



Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2022 - Traitements Réseau des CERC

Nombre moyen de salariés par établissement Travaux Publics



Unité : nombre de salariés par établissement employant au moins 1 salarié - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

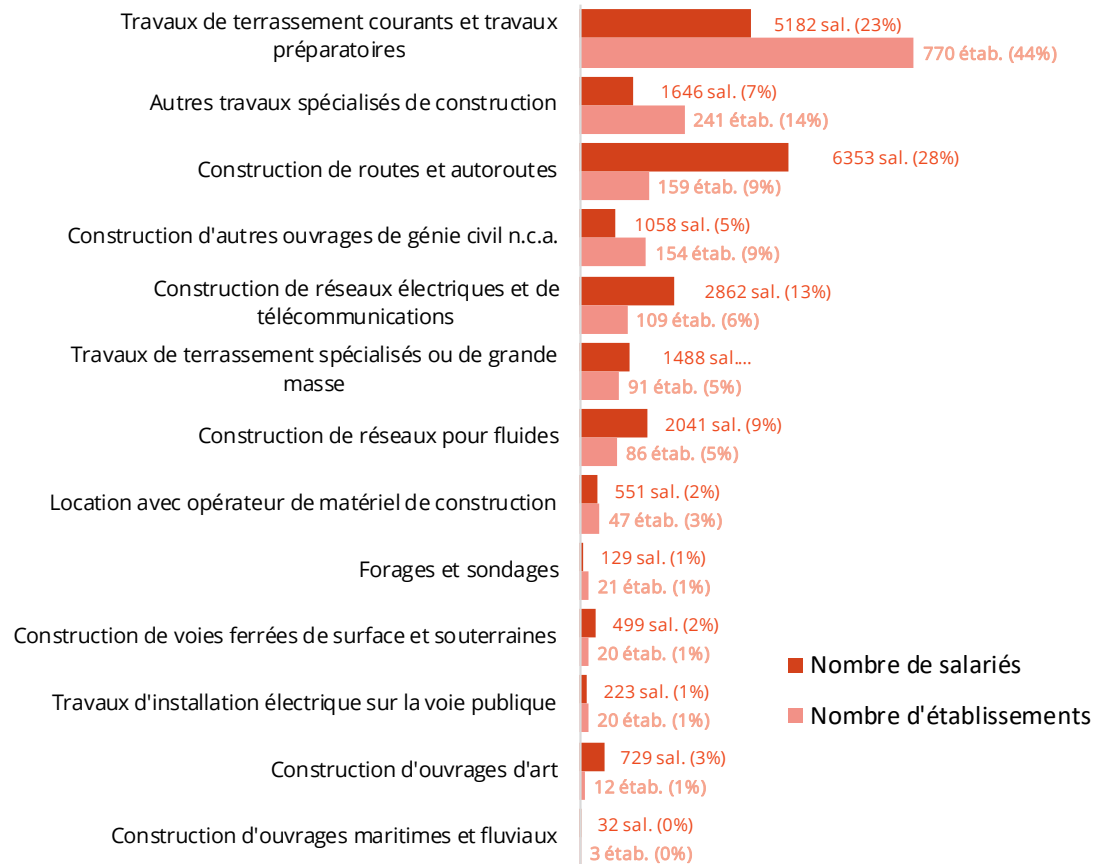
Établissements employant au moins un salarié* à fin 2022, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2022, même s'ils n'ont plus de salarié au 31 décembre 2022.

Salariés (Source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant des travaux publics implantés dans la région au 31 décembre 2022

* Y compris apprentis

2 établissements sur 3 sont regroupés dans trois domaines d'activité et représentent plus de la moitié des effectifs salariés

Répartition des établissements des Travaux publics employant au moins un salarié à fin 2022



La majorité des établissements et des salariés dans le secteur des Travaux Publics se concentrent dans les domaines du terrassement, de la construction de routes et des réseaux électriques. Cependant, il existe une variation notable en termes de taille moyenne des entreprises selon les spécialités. Par exemple, les entreprises spécialisées dans le terrassement courant ont en moyenne moins de 7 salariés tandis que celles dédiées à la construction d'ouvrages d'art affichent une moyenne supérieure à 60 salariés par entreprise. Cette différence reflète la nature des projets et les besoins en main-d'œuvre associés à chaque spécialité.

Avertissement
Répartition selon l'activité principale de l'entreprise définie par son code APE
* Y compris apprentis

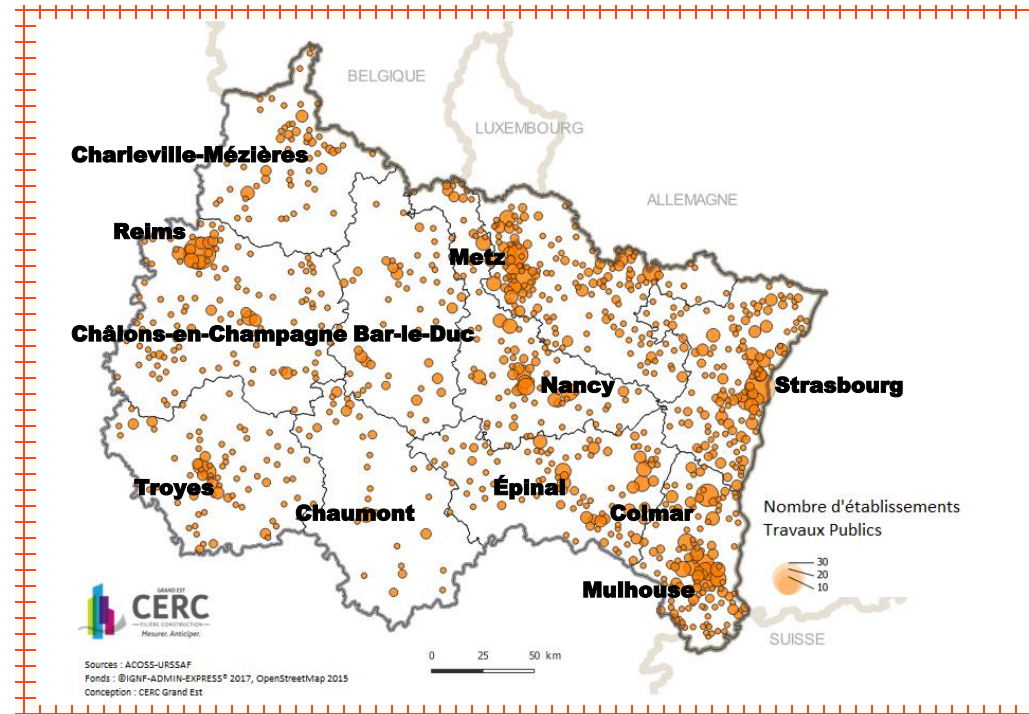
Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Concentration du tissu économique dans les zones plus urbaines



Nombre d'établissements des Travaux Publics selon le secteur d'activité à fin 2022

La répartition géographique des établissements Travaux Publics, largement concentrés dans et autour des grandes agglomérations, reflète la demande accrue en services de construction et de rénovation propre aux zones densément peuplées. Cette concentration met en lumière l'attraction des pôles urbains pour les entreprises du secteur, qui y trouvent non seulement un marché florissant mais également un accès facilité aux ressources techniques et logistiques nécessaires à leur activité. Par contraste, la présence des entreprises de Travaux Publics dans 95% des cantons témoigne de leur rôle essentiel dans le maintien et le développement des infrastructures régionales et territoriales, indépendamment de la densité de population.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitements Réseau des CERC

Mobilisation des ressources : salariés, intérimaires & demandeurs d'emploi

-1,7% vs 2021

22 793
salariés

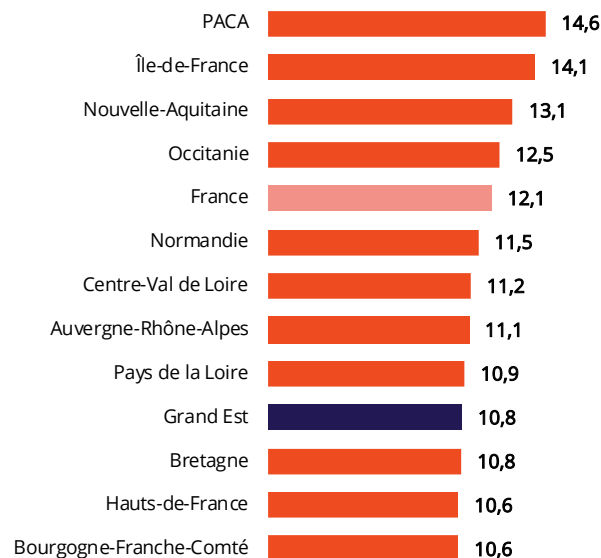
-15% vs 2021

2 466
intérimaires

30 129
demandeurs d'emploi BTP

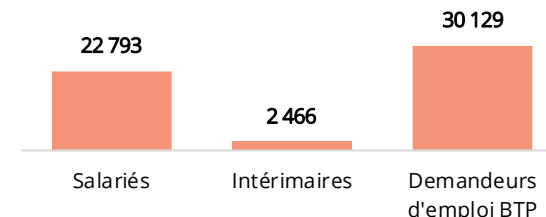


Nombre d'intérimaires pour 100 salariés des Travaux Publics en 2022



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Ressources dans les Travaux Publics



Unité : nombre de postes salariés 2022, d'intérimaires en ETP 2022, de demandeurs d'emploi BTP en catégorie ABC 2022 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Les entreprises de Travaux Publics du Grand Est ont mobilisé, en 2022, un total de plus de 25 000 personnes, incluant près de 23 000 salariés réguliers et environ 2 500 travailleurs intérimaires. La ratio intérimaires représente un ratio de 10,8 pour 100 salariés, un chiffre en dessous de la moyenne observée à l'échelle nationale.

Par ailleurs, près de 30 000 demandeurs d'emploi constituait une réserve potentielle de main-d'œuvre.

Cette dynamique suggère un marché du travail flexible illustrant les défis de recrutement et de gestion dans un contexte économique fluctuant.

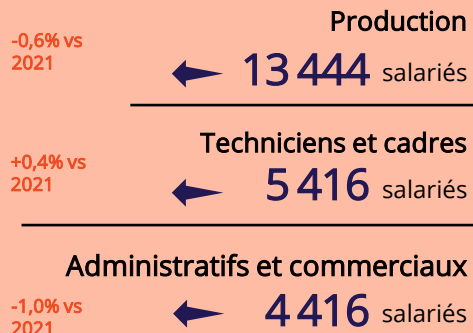
Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant des travaux Publics implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements de Travaux Publics de la région au cours de l'année 2022.

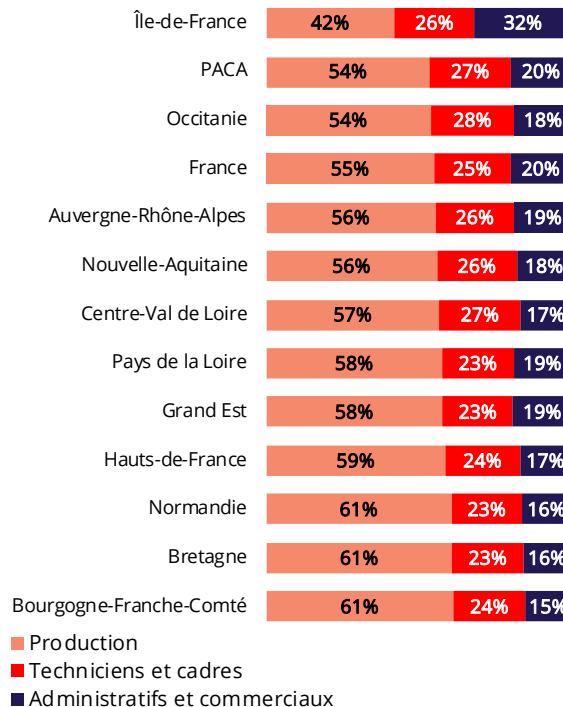
Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

RESSOURCE MOBILISÉE



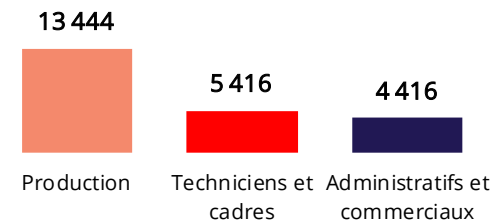
Prédominance des salariés production

Répartition de l'effectif salariés devant des Travaux Publics par région en 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Effectif salariés devant des Travaux Publics en 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

La répartition de l'emploi met en évidence une prédominance des postes liés à la production (58%), avec une notable concentration autour des rôles de conducteurs d'engins ou de véhicules. Les techniciens et cadres constituent 23% des effectifs, tandis que les postes administratif et commerciaux en représentent 19%. Une comparaison avec la moyenne nationale révèle une proportion plus élevée de salariés dans la production et, inversement une proportion moins importante de techniciens et cadres.

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Travaux Publics quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier commercial / administratif

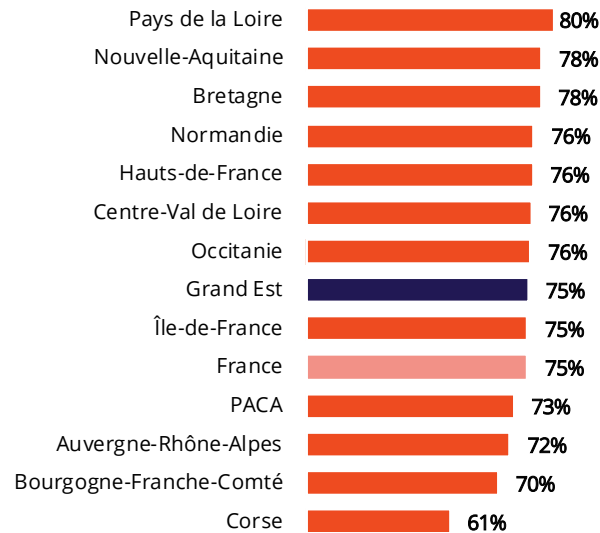
* Y compris apprentis



↑ **75,4%**
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

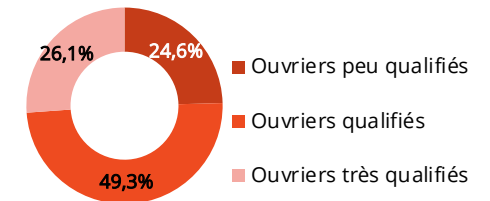
3 ouvriers sur 4 sont considérés comme qualifiés ou très qualifiés dans les Travaux Publics

Part des ouvriers qualifiés et très qualifiés dans



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Répartition des ouvriers selon leur qualification en 2022



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

La composition de la main-d'œuvre dans le secteur a vu une augmentation notable (+ 4 points) de la part des ouvriers qualifiés/très qualifiés, atteignant 75,4% en 2022, dont 26,1% sont considérés comme très qualifiés.

Cette évolution reflète potentiellement plusieurs dynamiques au sein du marché du travail. D'une part, elle peut indiquer un investissement accru dans la formation et le développement des compétences, d'autre part, cette augmentation pourrait être la réponse à des exigences de qualité et de performance plus élevées dans le secteur (liées par exemple à la Transition Ecologique).

Définition

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

Peu qualifié : coefficient convention collective 100-110
Qualifié : coefficient convention collective 125-140
Très qualifié : coefficient convention collective 165-180

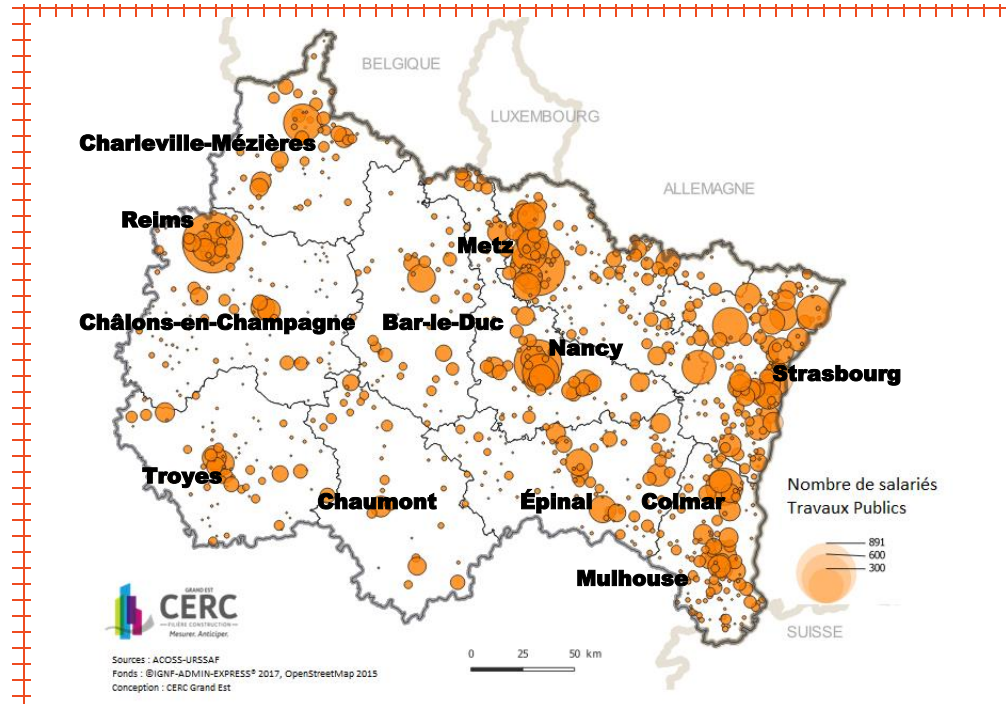
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires



Nombre de salariés des Travaux Publics en 2022

La répartition géographique des salariés Travaux Publics sur le territoire révèle une concentration majeure dans et autour des zones urbaines, reflétant une tendance observée dans le secteur de la construction en général. Néanmoins la présence sur l'ensemble du territoire garantit une distribution étendue des compétences et des services. La répartition des salariés par sous-régions (25% en Champagne-Ardenne, 43% en Lorraine et 32% en Alsace) suggère des dynamiques économiques et des volumes d'activité distincts qui influencent l'allocation des ressources humaines dans le secteur.

Nombre de salariés des travaux publics en 2022



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

PRODUCTION TRAVAUX PUBLICS

845 jeunes
dont
701 apprentis
83%

TECHNICIENS ET CADRES BTP

1 039 jeunes
dont
419 apprentis
40%

Les établissements de formation initiale ont accueilli environ 1900 élèves pour des formations aux métiers de la production et aux métiers Techniques et d'encadrement dans les Travaux Publics, notamment ceux de mécanicien et conducteur d'engins, ainsi qu'aux métiers de techniciens et cadres dans le BTP, marquant une augmentation de 4,7% par rapport à l'année précédente. L'apprentissage est la voie privilégiée pour les formations orientées vers la production, tandis que les formations techniques et d'encadrement favorisent davantage le parcours scolaire traditionnel. Cette tendance met en évidence la diversification des voies de formation au sein du secteur, soulignant l'importance de l'adaptation des parcours éducatifs aux spécificités des métiers.

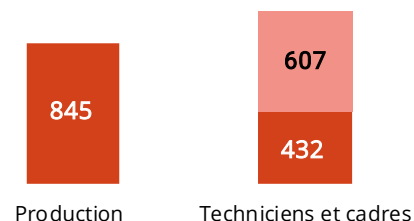
1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Près de 1 300 jeunes formés aux métiers des Travaux Publics* en Région

* Hors Techniciens et cadres BTP (607 jeunes)

* Du CAP au BTS uniquement

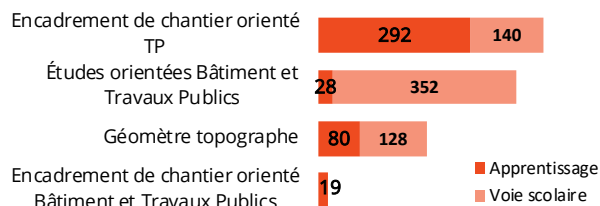
Jeunes en formation initiale sur les métiers des Travaux Publics et BTP en 2022-2023



■ Travaux Publics ■ BTP

Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

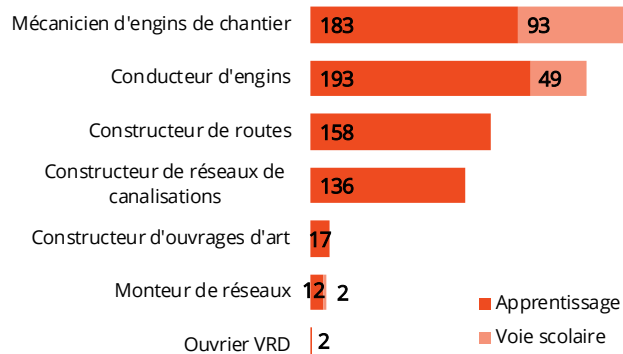
Répartition des jeunes en formation initiale selon métier technique/ d'encadrement BTP en 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Répartition des jeunes en formation initiale selon métier de production TP en 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS en voie scolaire ne sont pas comptabilisés

Dans les métiers de production, 32% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

Répartition des jeunes en formation initiale selon le niveau de diplôme et le type de diplôme en 2022-2023
(hors formation supérieure)

* Du CAP au BTS uniquement

	Niveau 3			Niveau 4				Niveau 5		Total
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS	Autre	
Métiers de la production	Canalisateur	116		20						136
	Conducteur d'engins TP	239		3						242
	Constructeur de routes	158								158
	Constructeur d'ouvrages d'art	17								17
	Mécanicien d'engins TP	37			165			9	65	276
	Monteur de réseaux						14			14
	Ouvrier VRD			2						2
	567		5	185		14	9	65		845
	Niveau 3 : 68%			Niveau 4 : 25%				Niveau 5 : 8%		
Études & encadrement	Études orientées Bâtiment et Travaux Publics			220				158		378*
	Encadrement de chantier orienté TP			241				191		432
	Encadrement de chantier orienté BTP							19		19
	Géomètre topographe			31				177		208
				492				526	19	1 037*
	Niveau 3 : 0%			Niveau 4 : 47%				Niveau 5 : 53%		

* À ce total s'ajoutent 2 apprentis de niveau 6

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier des Travaux Publics

Dans les métiers techniques et d'encadrement, 60% des formations initiales sont en voie scolaire, contre 17% pour les métiers de production

* Du CAP au BTS uniquement

Répartition des jeunes en formation initiale selon le niveau de diplôme et le type de diplôme
en 2022-2023
(hors formation supérieure)

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent.	
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire				
Métiers de la production	Canalisateur	116		20			136		100%	
	Conducteur d'engins TP	193	49				193	49	80%	
	Constructeur de routes	158					158		100%	
	Constructeur d'ouvrages d'art	17					17		100%	
	Mécanicien d'engins TP	18	19	106	68	59	6	183	93	66%
	Monteur de réseaux			12	2			12	2	86%
	Ouvrier VRD	2						2		100%
	504	68	138	70	59	6	701	144	83%	
Études & encadrement	Études orientées Bâtiment et Travaux Publics			220	26	132	26 *	352	7%	
	Encadrement de chantier orienté TP			166	75	126	65	292	140	68%
	Encadrement de chantier orienté BTP					19		19		100%
	Géomètre topographe				31	80	97	80	128	38%
			166	326	251	294	417 *	620	40%	

* À ce total s'ajoutent 2 apprentis de niveau 6

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

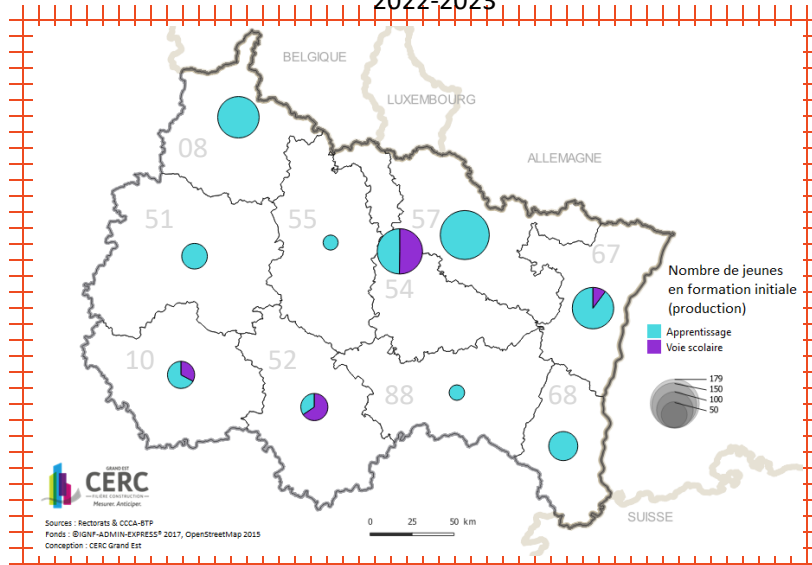
Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier des Travaux Publics

Cartographie de la formation initiale en région

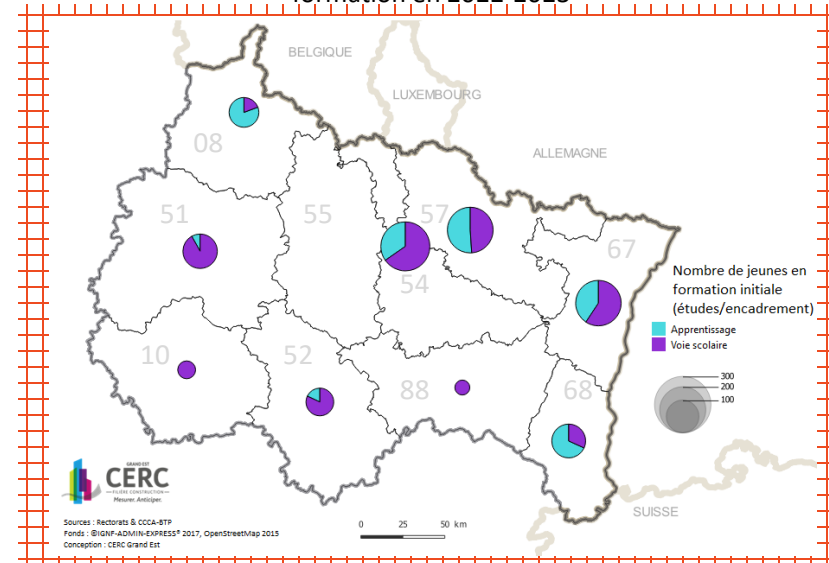
* Du CAP au BTS uniquement

Nombre de jeunes en formation initiale sur les métiers de la production des Travaux Publics selon le mode de formation en 2022-2023



Sources : Rectorats & CCCA-BTP – Traitements Réseau des CERC

Nombre de jeunes en formation initiale sur les métiers techniques et d'encadrement du BTP selon le mode de formation en 2022-2023



Sources : Rectorats & CCCA-BTP – Traitements Réseau des CERC

69% des jeunes en apprentissage dans les entreprises de Travaux Publics se forment sur un métier de production

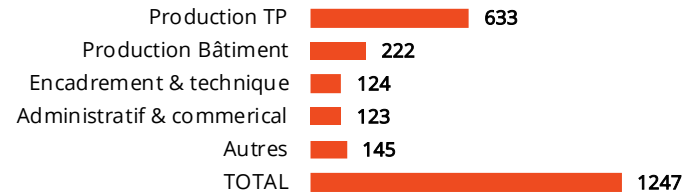
+8,2% vs
2021

1 247

apprentis formés dans des entreprises de Travaux Publics en 2022 quel que soit le métier préparé

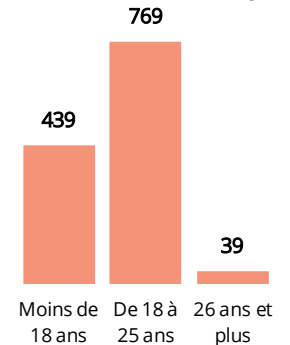
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

Répartition des apprentis par métier



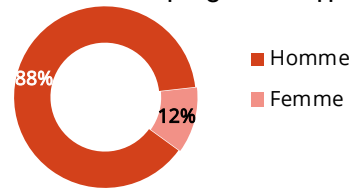
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

Répartition des apprentis des entreprises de Travaux Publics par âge



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

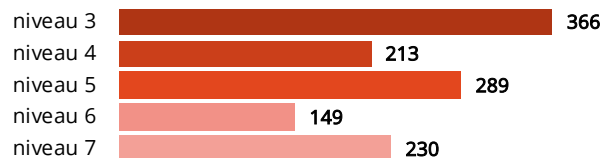
Répartition des apprentis des entreprises de Travaux Publics par genre de l'apprenti



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

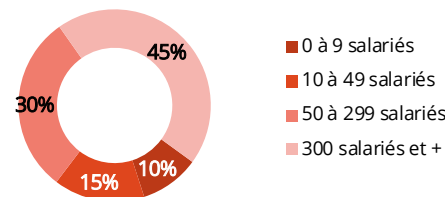
Le secteur Travaux Publics a enregistré une augmentation de 8% du nombre d'apprentis formés en 1 an, dépassant les 1 200 personnes. La majorité de ces apprentis sont des hommes (88%), bien que la proportion de femmes dans ces programmes ait légèrement augmenté, ce qui indique une évolution positive vers une plus grande inclusivité de genre. 62% d'entre eux sont âgés de 18 à 25 ans, ce qui suggère que la formation en apprentissage attire dès le début de carrière. Les apprentis sont en grande partie (69%) dans des métiers de production, soulignant l'importance de la formation pratique.

Répartition des apprentis des entreprises de Travaux Publics par niveau



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

Répartition des apprentis des entreprises de Travaux Publics par taille de l'entreprise



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

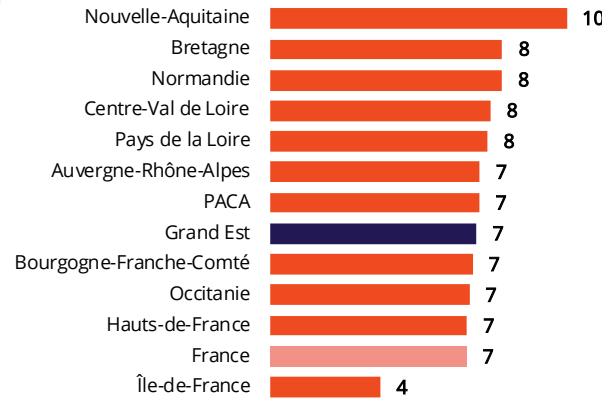
Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022. Jusqu'à 2020, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux jusqu'à 2020.

Plus de la moitié des salariés en formation continue sont regroupés dans trois corps d'état

↑ **1 651**
salariés en formation continue
dans les Travaux Publics en 2022

Nombre de SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE dans les Travaux
Publics pour 100 salariés en 2022



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & l'OPCO de la construction - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

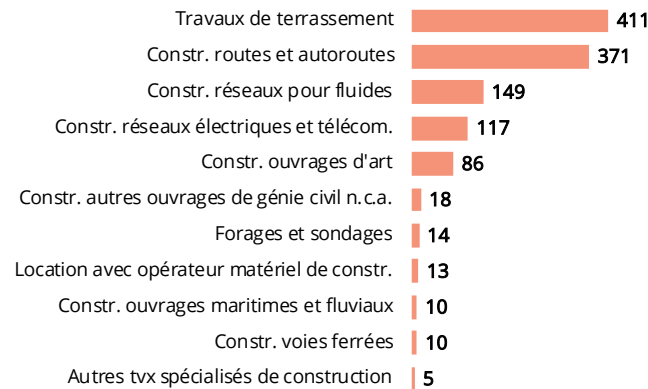
L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller régional Constructyctus a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

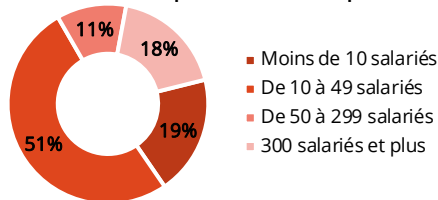
Augmentation notable de 34% du nombre de salariés participant à des formations continues par rapport à 2021. Le ratio de participation à la formation continue, qui est de 7 salariés pour 100, place le Grand Est dans la moyenne nationale. Cette tendance à la hausse peut être interprétée comme un signe encourageant de l'engagement du secteur en faveur du développement professionnel et de l'amélioration continue des compétences des salariés.

Répartition des SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE dans les TRAVAUX PUBLICS
Détaillé dans les Travaux Publics en 2022



Unité : Nombre de stagiaires - Source : L'OPCO de la construction - Traitements Réseau des CERC

Répartition des SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE dans
les Travaux Publics par taille d'entreprise en 2022

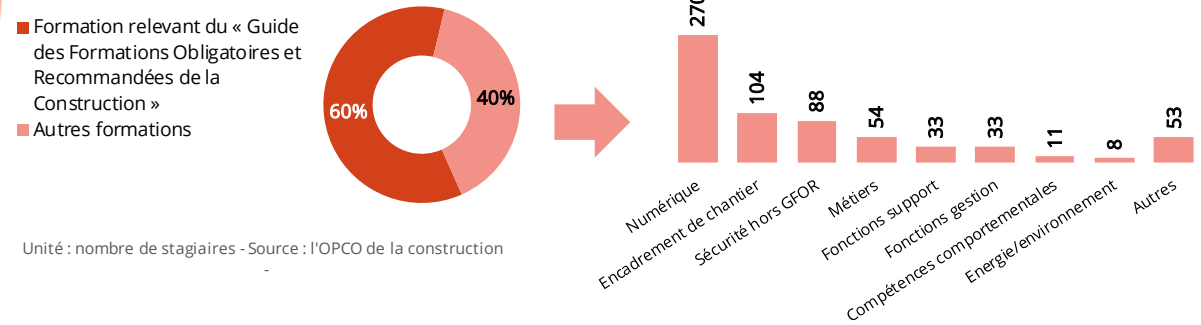


Unité : nombre de stagiaires - Source : l'OPCO de la construction - Traitements Réseau des CERC

Les formations continues en 2022

60% des salariés en formation continue en 2022 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction » (GFOR)

Répartition du nombre de SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE dans les travaux publics en 2021 par domaine de formation

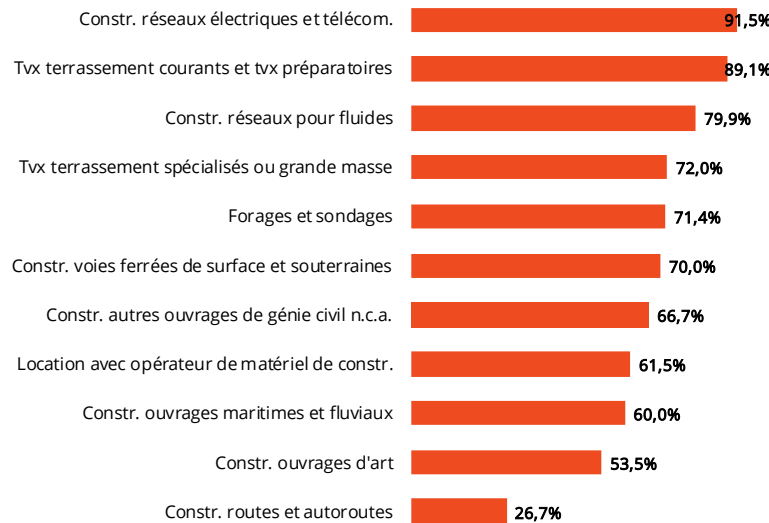


Unité : nombre de stagiaires - Source : l'OPCO de la construction

Unité : Nombre de stagiaires - Source : l'OPCO de la construction - Traitements Réseau des CERC

60% des formations continues entreprises par les salariés étaient affiliées au GFOR*. Ce pourcentage atteint jusqu'à 90% dans les secteurs spécifiques tels que la construction de réseaux électriques et les travaux de terrassement courants, mais chute à moins de 30% dans la construction de routes. Les autres formations représentent désormais 40% contre 14% l'an dernier. Cette évolution révèle plusieurs tendances : une diversification des sujets de formation suggérant une adaptation aux changements technologiques et aux exigences modernes de gestion de projet et une spécialisation plus pointue en réponse à des besoins de formations spécifiques.

Part des SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE ayant suivi une formation du GFOR en 2022 par activité



Unité : nombre de stagiaires - Source : l'OPCO de la construction - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un salarié à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller régional Constructyctis a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

*GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

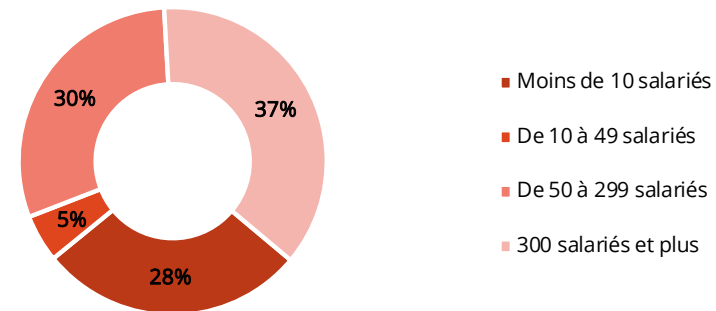
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

Zoom sur les contrats de professionnalisation

↑ **100** contrats de
professionnalisation
aux métiers des Travaux Publics en 2022

Répartition des contrats de professionnalisation aux métiers Travaux Publics par taille d'entreprise en 2022



Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Le secteur Travaux Publics a vu une hausse de 19% dans le nombre de contrats de professionnalisation en 2022 par rapport à l'année précédente. Contrairement à la tendance observée pour les formations continues, les contrats de professionnalisation sont principalement adoptés par les grandes entreprises de plus de 300 salariés, tandis que leur présence est nettement moins marquée au sein des PME de 10 à 49 salariés. Cette dynamique suggère une divergence dans les stratégies de formation et d'insertion professionnelle entre les grandes et petites entreprises. Les grandes semblent privilégier les contrats de professionnalisation comme moyen de développer et d'intégrer de nouvelles compétences, ce qui pourrait refléter leur capacité à investir dans des programmes de formation à long terme. A l'inverse, la plus faible adoption de ces contrats par les PME pourrait indiquer des contraintes en termes de ressources ou une préférence pour des modalités de formation continue plus flexibles.

Quelles tendances pour
quels constats demain
en Grand Est ?



2

Reprise de l'activité Travaux Publics après la crise sanitaire

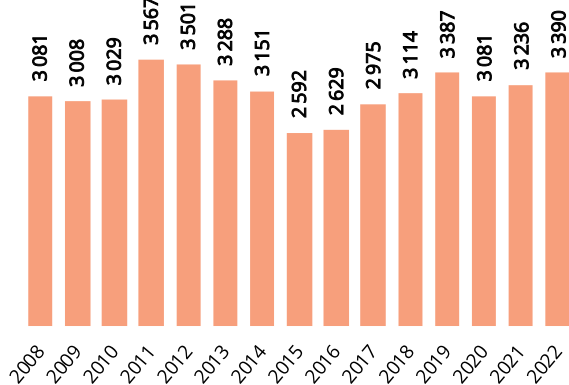
3 390 M€

Chiffre d'affaires Travaux
Publics 2022

+4,8%

Evolution 2022/2021

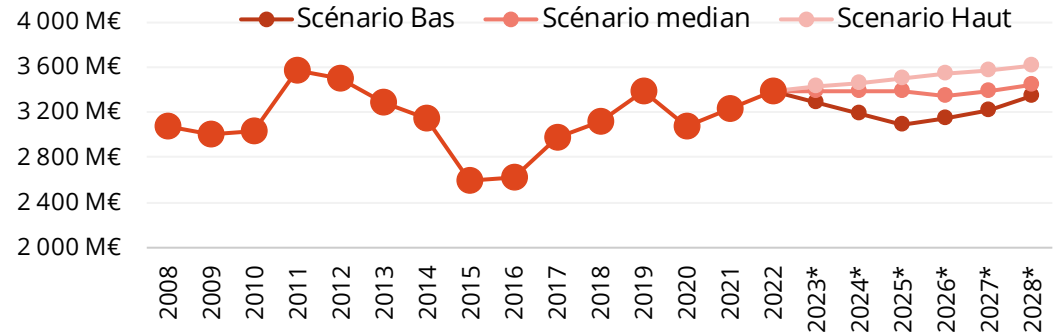
Evolution du chiffre d'affaires Travaux Publics



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

Ces scénarios offrent une gamme de perspectives qui reflètent l'incertitude économique et les défis auxquels le secteur pourrait faire face dans les années à venir. Ils soulignent l'importance de la flexibilité et de l'adaptabilité des stratégies face aux fluctuations du marché. Le choix du scénario médiant comme référence indique une approche prudente, mais légèrement optimiste, en anticipant une reprise graduelle plutôt qu'une transformation radicale ou une stagnation prolongée.

Scénarios de développement du chiffre d'affaires Travaux Publics à horizon 5 ans



* Prévisions de CA en volume

Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

Avertissement : dans les scénarios présentés, il ne s'agit pas de déterminer la vitesse de reprise du secteur à l'issue des différentes crises mais plutôt de déterminer un niveau potentiel d'activité en 2028. On note également que les prévisions de chiffre d'affaires sont réalisées hors évolution des prix.

Scénario bas : contraction similaire à celle observée récemment dans le secteur Bâtiment. Cette vision suggère une période de déclin sur trois ans suivie d'une récupération graduelle, symbolisant une prudence face à une reprise incertaine

Scénario médian (privilegié) : on envisage une croissance modeste de 1,5% du CA par rapport à la référence 2022 avec une phase de stagnation jusqu'en 2025, puis une légère baisse en 2026 avant un redressement en 2027 et 2028 (cycle électoral). Ce scénario représente un équilibre entre prudence et optimiste, tablant sur une reprise lente mais continue.

Scénario haut : Il prédit une expansion plus significative, avec une hausse globale de 6,5% du CA d'ici 2028. Cette perspective est la plus favorable et suggère une reprise robuste et soutenue du secteur dépassant les niveaux pré-crise.

Dynamisme de l'emploi salarié sur les cinq dernières années

+2 224

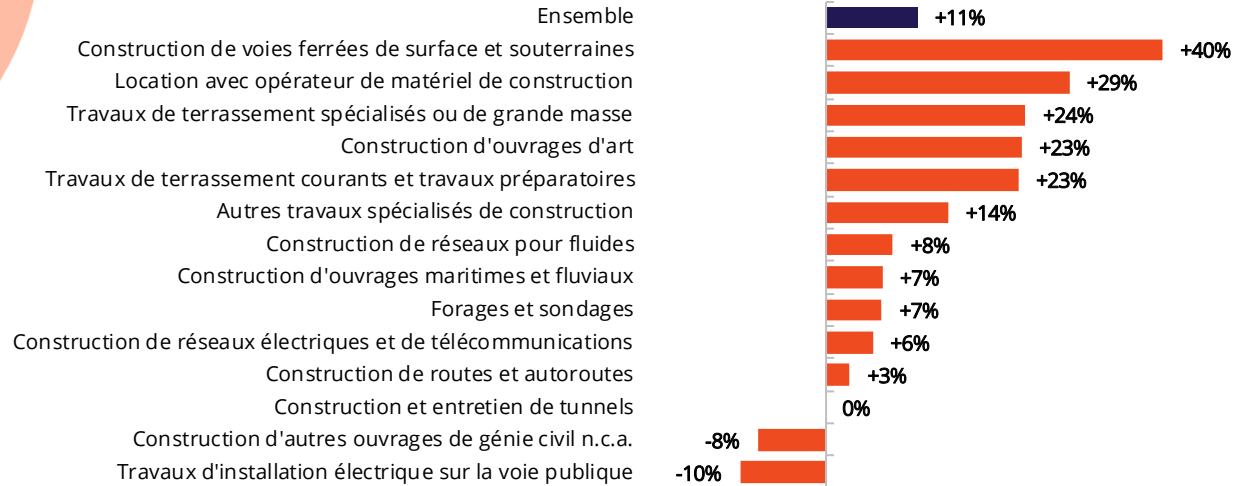
emplois salariés

dans les Travaux Publics entre 2017 et 2022

+189

Établissement employant au moins un salarié dans les Travaux Publics entre 2017 et 2022

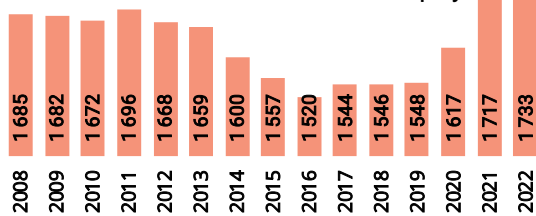
Evolution de l'effectif salarié des Travaux Publics par secteur d'activité entre 2017 et 2022



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

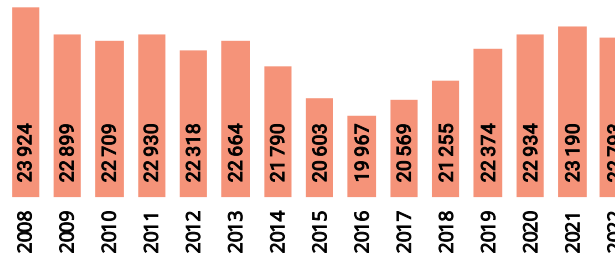
Entre 2017 et 2022, l'effectif salariés a connu une croissance de 11% avec un dynamisme particulièrement prononcé dans les segments de la construction de voies ferrées et la location de matériel de construction avec opérateur. Par contraste, le domaine des travaux d'installation électrique sur la voie publique a vu son nombre de salariés diminuer.

Evolution du nombre d'établissements employeurs



Unité : nombre d'établissements employant au moins un salarié
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Evolution de l'effectif salarié



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Etablissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salarié au 31/12/2022.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant des Travaux Publics implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Impact en emploi à horizon 2028

Scénario d'impact en emploi à 5 ans

Le scénario médian : on retient le scénario médian (cf.p.20), qui considère une évolution in fine entre le niveau de chiffre d'affaires 2022 et le niveau estimé 2028 de +1,5%.

Le scénario combine plusieurs hypothèses dont :

- Une productivité inchangée entre 2022 et 2028 ;
- Une répartition entre les métiers de production identique sur la période ;
- 6% des sortants quittent définitivement le secteur Travaux Publics chaque année (hors départ à la retraite).

Les entreprises de Travaux Publics de la région ont un besoin annuel estimé à 600 nouveaux arrivants dans les métiers liés à la production, ce qui représente une nécessité de renouvellement de 3,8% de leur effectif total. La majorité de cette demande, soit environ 80% est attribuée à la nécessité de remplacer les salariés partant à la retraite. La part de renouvellement justifie l'importance d'investir dans la formation et l'apprentissage. Par ailleurs, cela montre également les opportunités substantielles dans le secteur.

**Besoin annuel
en ressources
2022-2028**

600

Evolution 2018/2022

+1,9%
ouvriers

+12,2%
ETAM

+9,5%
Cadres (IAC)

L'effectif total des salariés du secteur a connu une croissance de 5,8%. Cette croissance est principalement portée par les ETAM avec une augmentation de 12,2% et les cadres avec une hausse de 9,5%. Cette distribution tend vers une structure de main-d'œuvre plus qualifiée et potentiellement vers une augmentation des besoins en gestion et en compétences techniques et d'encadrement.

Evolution très différenciées de l'emploi selon le statut

Les tendances par métier

Evolution des salariés Travaux Publics selon le statut

	2022	Evol. 2018/2022	
Ouvriers	13 198	+1,9%	▲
ETAM	6 882	+12,2%	▲
Cadres (IAC)	3 185	+9,5%	▲
Ensemble	23 265	+5,8%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Age moyen des salariés en 2022

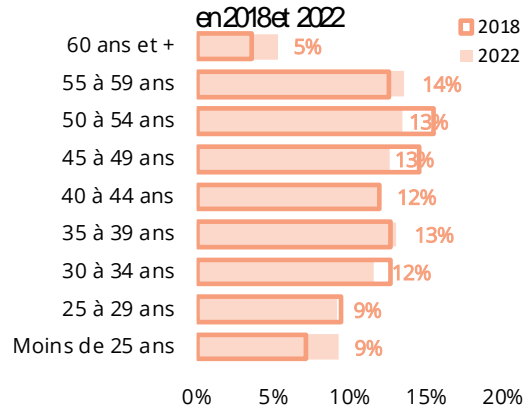
← **42,0 ans**
production

← **41,4 ans**
techniciens et cadres

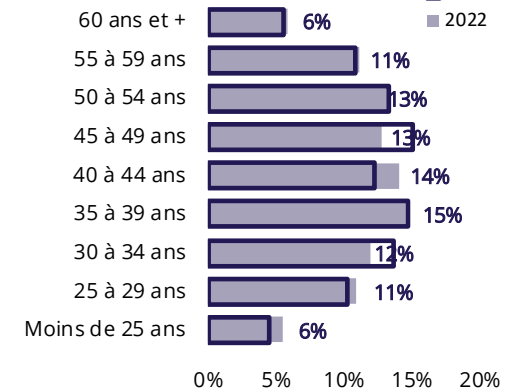
← **42,2 ans**
administratifs et commerciaux

Un très léger rajeunissement de la pyramide des âges mais qui ne suffit pas à pallier le vieillissement

Pyramide des âges des salariés de la production

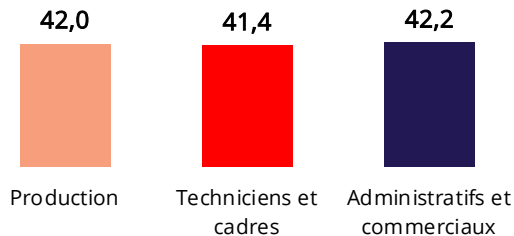


Pyramide des âges des salariés administratifs et commerciaux en 2018 et 2022

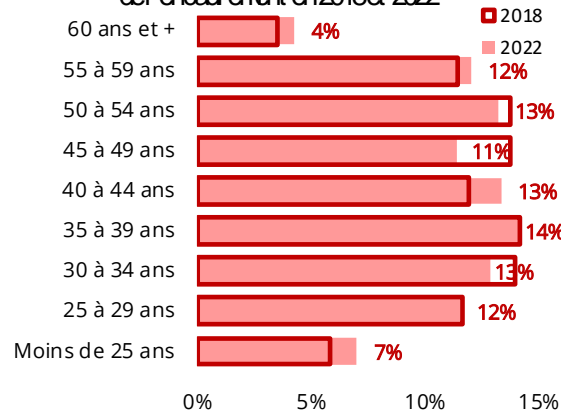


L'âge moyen des salariés reste globalement stable par rapport aux années antérieures. La part des salariés de moins de 25 ans a augmenté au sein des trois catégories d'emploi. Cette évolution démographique suggère une dynamique de renouvellement, mais qui ne suffit pas encore à pallier le vieillissement de la pyramide des âges.

Âge moyen des salariés de l'Etat des Travaux Publics



Pyramide des âges des salariés des fonctions techniques et de l'encadrement en 2018 et 2022



Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Travaux Publics quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier commercial/administratif

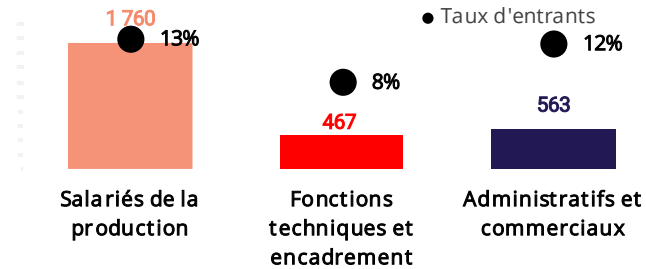
* Y compris apprentis

Taux d'entrants 2022



Un renouvellement plus important pour les effectifs salariés de la production & de l'administratif

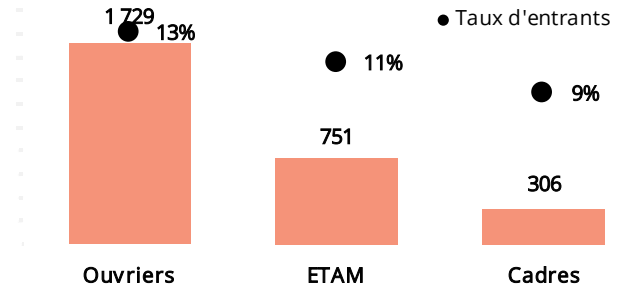
Effectif salariés entrant dans les Travaux Publics en 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

En 2022, environ 2 800 nouveaux salariés ont rejoint le secteur des Travaux Publics. Le taux d'entrée, qui compare le nombre de nouveaux arrivants au nombre total de salariés, s'est avéré être le plus élevé parmi les salariés de la production et en particulier chez les ouvriers, atteignant 13%. Cela pourrait indiquer une plus grande mobilité professionnelle dans ces catégories.

Effectif salariés entrant dans les Travaux Publics en 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux d'entrants 2022 = nombre de salariés* entrés en 2022 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

* Hors apprentis

Zoom sur les premiers entrants dans les Travaux Publics en 2022

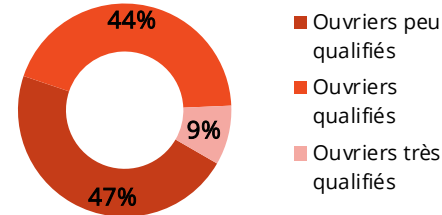
Taux de CDI des premiers entrants 2022

↑ 84,2%
Production

↑ 94,5%
Techniciens et cadres

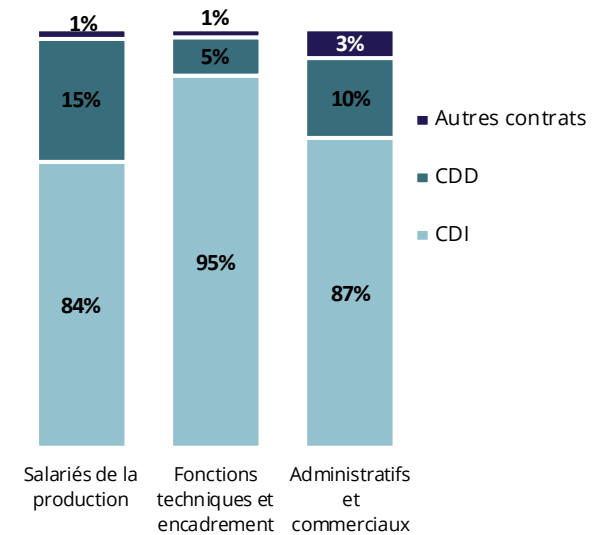
← 87,0%
Administratifs et commerciaux

Répartition des ouvriers premiers entrants dans les Travaux Publics en 2022 selon leur qualification



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Répartition des salariés premiers entrants dans les Travaux Publics en 2022 selon le contrat

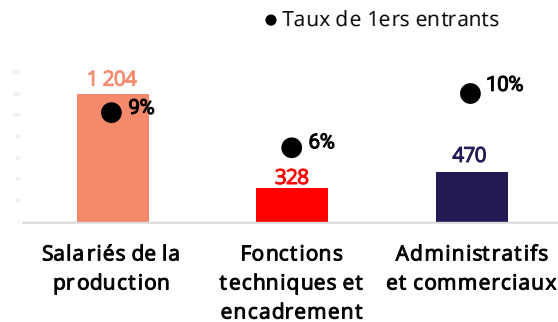


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

En 2022, le secteur des Travaux Publics a accueilli environ 2 000 nouveaux salariés qui n'avaient jamais travaillé dans ce secteur auparavant, représentant 8% de l'effectif total. La tendance montre une préférence marquée pour les CDI parmi ces nouveaux venus, accentuant une pratique déjà observée l'année précédente.

Le fait que presque la moitié des ouvriers nouvellement intégrés soient peu qualifiés souligne un besoin persistant de formation et de développement des compétences pour répondre aux exigences techniques et à l'évolution des besoins du secteur.

Effectif salarié entrant pour la première fois dans les Travaux Publics en 2022



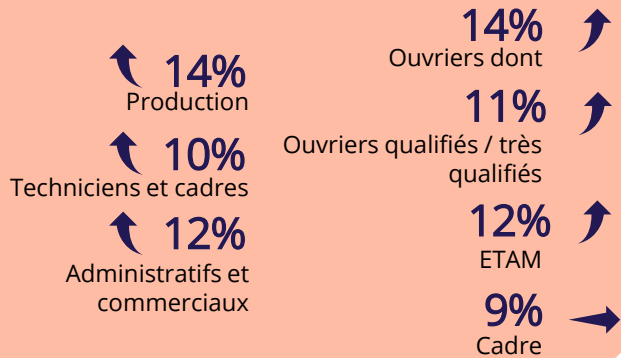
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

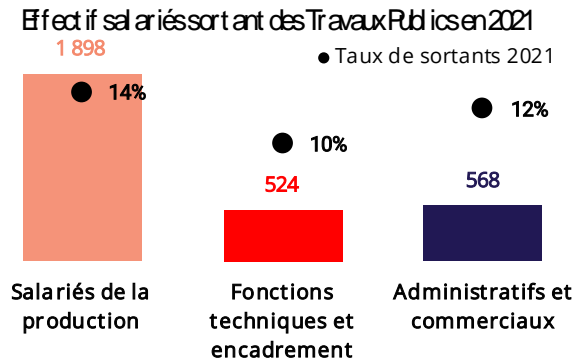
Taux de 1^{ers} entrants 2022 = nombre de 1^{ers} entrants 2022 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

* hors apprentis

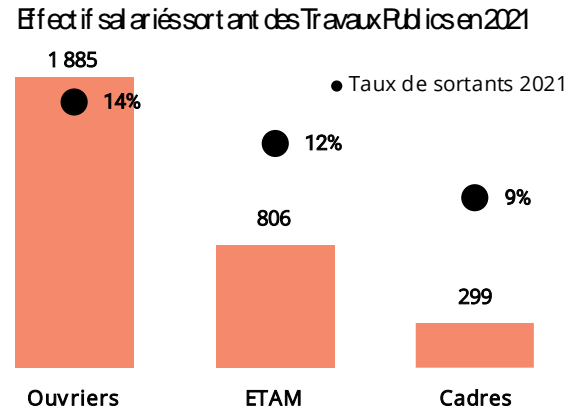
Taux de sortants 2021



Une mobilité plus importante dans les métiers de la production



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

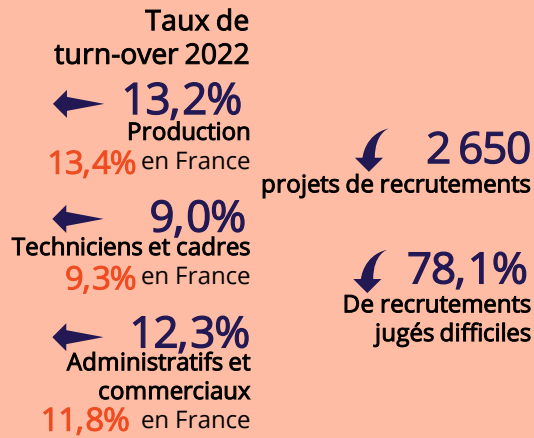


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

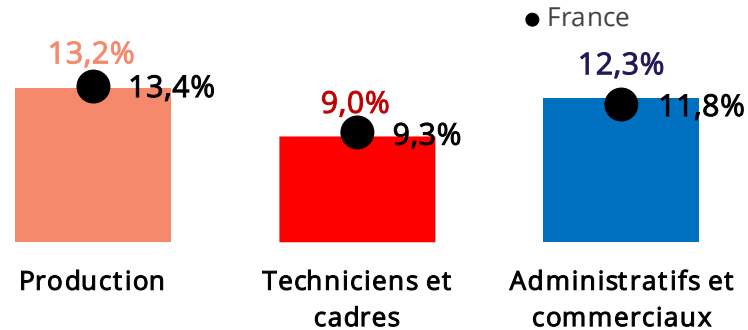
Le secteur Travaux Publics a vu le départ d'environ 3 000 salariés. De manière similaire au taux d'entrants, le taux de départs est le plus significatif parmi les salariés de production et notamment les ouvriers atteignant 14%. Cette observation met en lumière un taux de rotation particulièrement élevé parmi les salariés de production, tandis que les cadres bénéficient d'une stabilité relative.

Définition
 Taux de sortants 2021 = nombre de salariés* sortis en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022
 * hors apprentis

Le turn-over en légère augmentation sur un an



Taux de turn-over dans les Travaux Publics en 2022



Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Par rapport à 2021, le secteur a vu une petite hausse du taux de turnover, alignée sur la tendance nationale. Les techniciens et cadres enregistrent le taux le plus bas (9%). Cette observation reflète peut-être des défis en termes de rétention du personnel. Le nombre de projets de recrutement a diminué par rapport à l'année passée mais le taux de difficulté à pourvoir les offres se maintient à un niveau élevé. Cela peut être dû à un manque de compétences disponibles sur le marché ou à des attentes salariales qui ne correspondent pas.

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2022 et des salariés* sortis en 2021 divisée par deux, rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022.

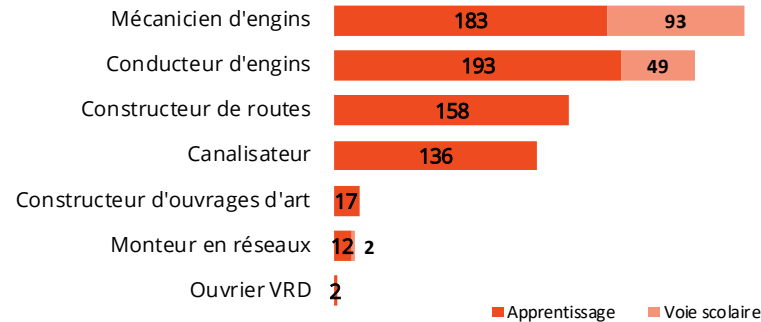
* hors apprentis

Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production des Travaux Publics

← **83%**
2022-2023

Répartition des jeunes en formation initiale selon le domaine de production TP en 2022-2023



Définition

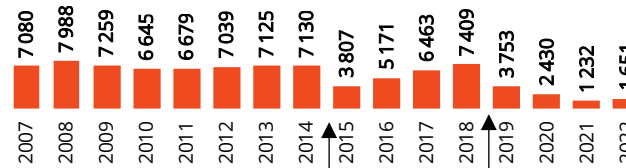
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier des Travaux Publics

Unité : apprenants en formation initiale

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Le recours à la formation continue

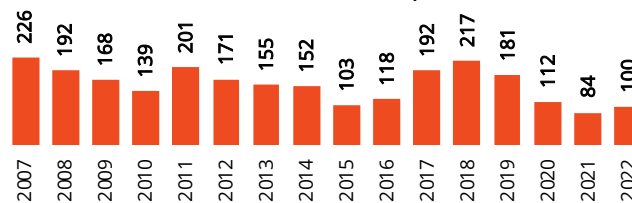
Evolution du nombre de stagiaires en formation continue dans les Travaux Publics



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

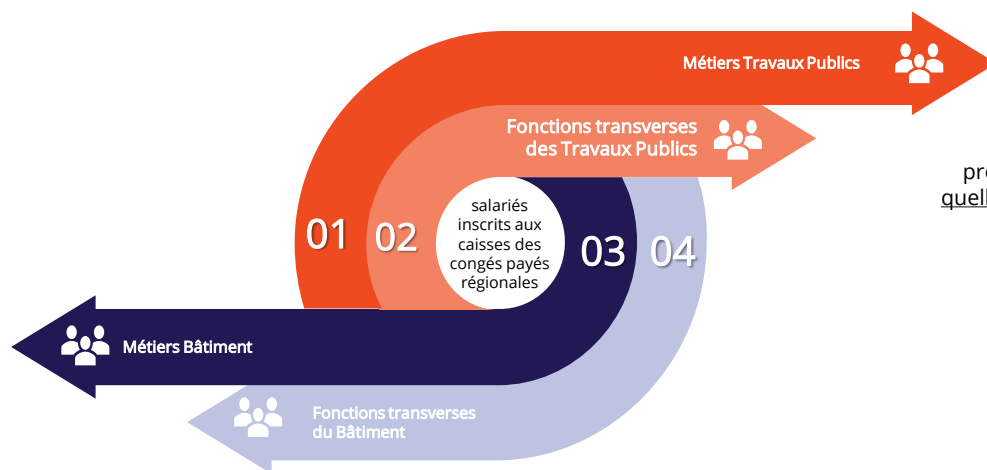
Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+19,0% 2021/2022
-55,8% 2007/2022

Baromètres prospectifs
par domaine de métier et
fonction en Grand Est



3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise de Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise du Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

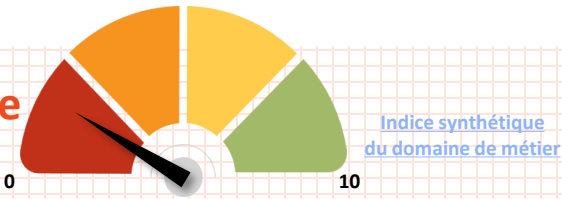
Répartition des salariés de la production des Travaux Publics selon 11 métiers

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Constructeurs de réseaux de canalisations et assimilés
- Constructeurs de routes et assimilés
- Ouvriers VRD
- Constructeurs en ouvrages d'art
- Monteurs en réseaux
- Terrassiers
- Conducteurs d'engins
- Mécaniciens d'engins
- Conducteurs de véhicules
- Opérateurs de centrale
- Poseurs de voies ferrées

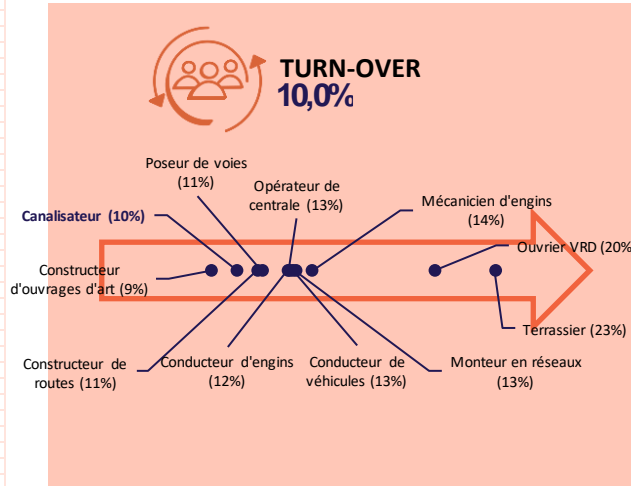
3.1 Constructeurs de réseaux de canalisations et assimilés

Synthèse



L'estimation des besoins annuels en nouveaux entrants se porte à environ 75 individus. L'âge moyen élevé des salariés dans le secteur souligne un enjeu majeur de renouvellement des compétences et le rajeunissement des effectifs. Le faible taux de turn-over reflète une certaine stabilité de l'emploi mais il indique aussi un potentiel verrouillage. La carence en formation et en capacité d'accueil met en lumière la nécessité d'investir dans des formations ciblées pour prévenir une pénurie de main d'œuvre qualifiée. Cette situation peut en effet limiter la capacité des entreprises à répondre efficacement aux demandes de construction et d'entretien des réseaux de canalisations, pourtant essentiels pour le maintien des infrastructures publiques et privées.

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

75 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles

1 856 SALARIÉS
340 INTÉRIMAIRES

AGE 42,1 ans en moyenne

92,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement

136 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
136 en apprentissage

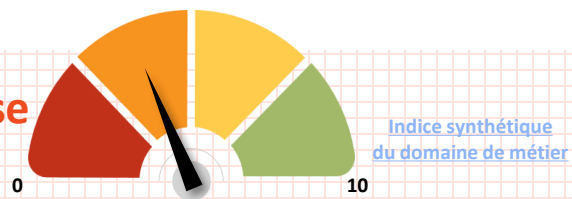
56 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
82% en niveau 3
18% en niveau 4 en niveau 5

8 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

0 salariés en contrat de professionnalisation

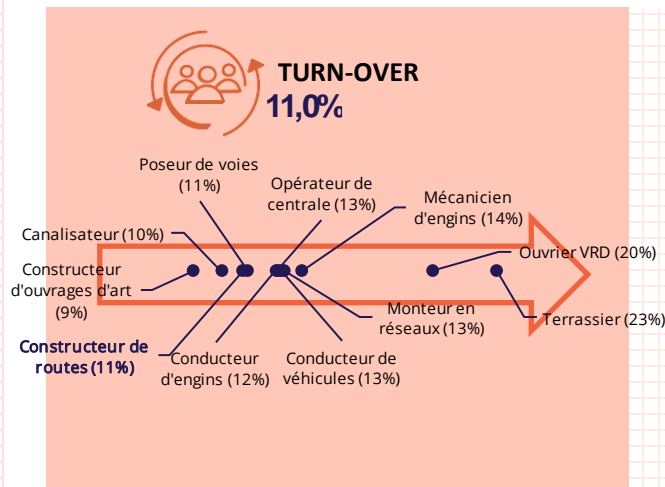
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



L'estimation des besoins annuels en nouveaux entrants se porte à environ 39 individus. L'augmentation du taux de rotation, bien qu'encore modeste, peut signaler une compétitivité accrue sur le marché de l'emploi, nécessitant des stratégies de rétention plus robustes. La hausse de l'intérêt pour les formations initiales est encourageante, mais elle doit être accompagnée d'une augmentation des capacités de formation et une amélioration de l'attractivité des carrières pour convertir cet intérêt en entrées effectives.

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

39 Besoin annuel en primo-entrants

NB : la base de données indique qu'une partie des salariés renseignés auparavant comme constructeurs de routes aient été requalifiés en constructeurs d'ouvrages d'art

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles

958 SALARIÉS
176 INTÉRIMAIRES

AGE **42,4** ans en moyenne

94,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement

158 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
158 en apprentissage

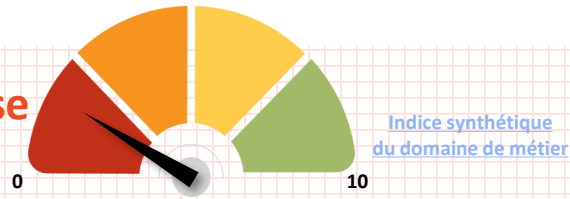
66 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
100% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

24 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

8 salariés en contrat de professionnalisation

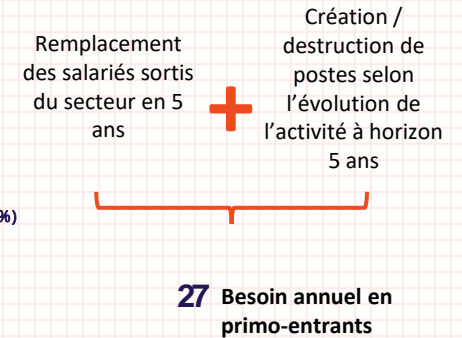
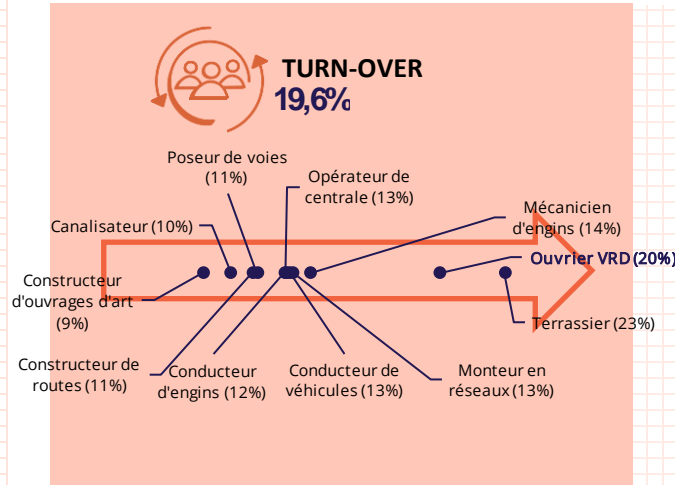
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



Les salariés VRD se caractérisent par un faible niveau de qualification et leur jeunesse, mais ils sont également sujets à un taux de rotation particulièrement élevé, avoisinant les 20%. Les projections indiquent un besoin annuel d'environ 30 nouveaux entrants, un chiffre que l'infrastructure de formation actuelle peine à atteindre, exacerbé par la haute volatilité de la main-d'œuvre dans cette branche. Une main d'œuvre qualifiée, stable et bien formée est cruciale pour maintenir la compétitivité du secteur et répondre aux exigences croissantes en matière d'infrastructures durables et de haute qualité.

flux de salariés



Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles



Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement



2 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

- 0 en voie scolaire
- 2 en apprentissage

2 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

- 100% en niveau 3
- 0% en niveau 4
- 0% en niveau 5

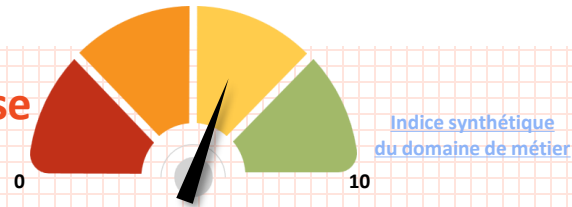


24 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

16 salariés en contrat de professionnalisation

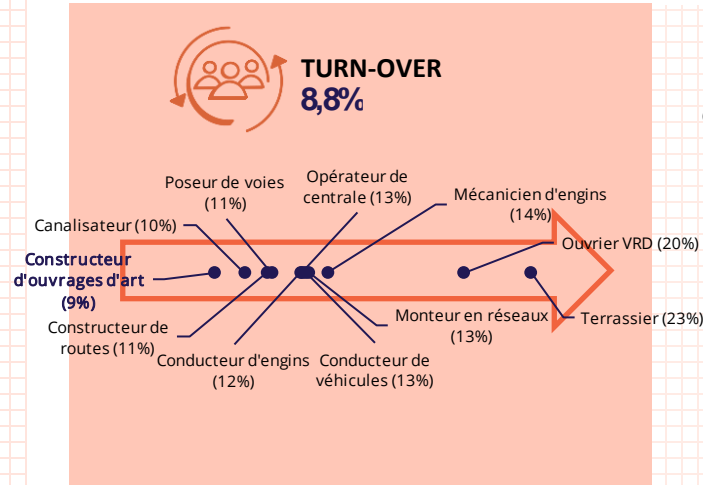
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



Le secteur se distingue par le plus bas taux de turnover, inférieur à 10% et un haut niveau de qualification, avec près de 90% des salariés qualifiés. Cependant, la moyenne d'âge élevée de ces professionnels annonce une potentielle augmentation des départs à la retraite à court et moyen termes. Il est estimé que le secteur nécessite annuellement environ 40 nouvelles recrues, besoins non couverts actuellement par l'appareil de formation. Le risque du vieillissement de la main d'œuvre pourrait entraîner une pénurie de compétences, impactant la capacité à mener à bien des projets d'infrastructures critiques. La mobilisation de demandeurs d'emploi en formation continue apparaît comme une solution viable à court terme, cela implique cependant des investissements importants dans la formation continue, soulignant l'importance d'une collaboration étroite entre les entreprises, les organismes de formation et les pouvoirs publics.

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

41 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles

830 SALARIÉS
152 INTÉRIMAIRES

AGE
45,2 ans
en moyenne

88,6% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement



17 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
17 en apprentissage

8 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
100% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

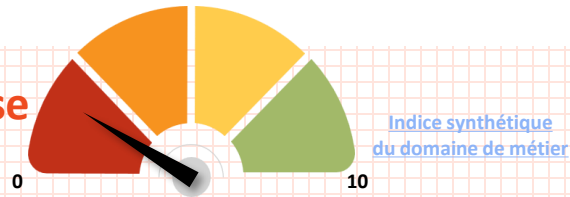


56 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

14 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



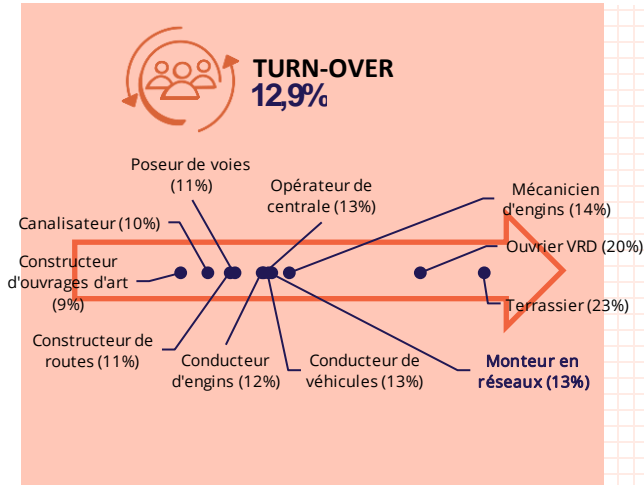
Les monteurs en réseaux se caractérisent par une moyenne d'âge plus jeune comparée à d'autres métiers des travaux publics. Une proportion notable (70%) des salariés est reconnue comme qualifiée à très qualifiée.

Le besoin annuel de nouveaux entrants dans cette branche est évalué à environ 40 personnes. Les capacités actuelles des programmes de formation sont jugées insuffisantes pour répondre à cette demande.

Les caractéristiques reflètent un dynamisme et une capacité d'adaptation avantageuse pour l'innovation et l'efficacité opérationnelle, cependant un défi majeur réside dans le fossé entre les besoins de recrutement et la capacité de formation disponible.

Sur le plan économique, soulignons que la maintenance et la construction des réseaux de communication et d'énergie sont cruciales pour le développement et la transition écologique.

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

36 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles

1115 SALARIÉS
205 INTÉRIMAIRES

AGE 38,4 ans en moyenne

69,2% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement



14 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
2 en voie scolaire
12 en apprentissage



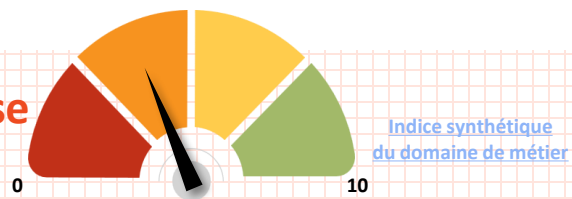
33 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

14 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
0% en niveau 3
100% en niveau 4
0% en niveau 5

3 salariés en contrat de professionnalisation

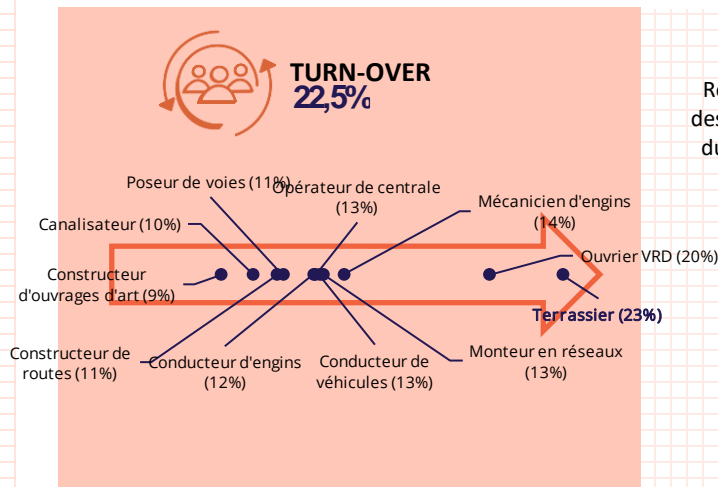
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



Les terrassiers présentent un niveau de qualification inférieur à la moyenne, avec seulement 40% d'entre eux considérés comme qualifiés ou très qualifiés. La demande annuelle dans ce métier est relativement modeste avec moins de 15 personnes. Cependant, le taux de turnover est exceptionnellement élevé (23%) ce qui soulève des préoccupations quant à la capacité à maintenir une main d'œuvre stable.

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

12 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles

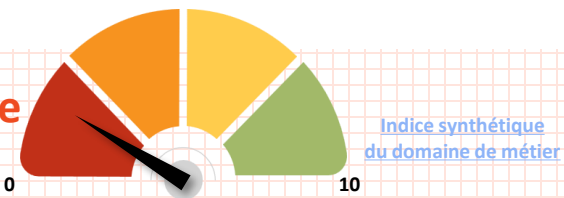
281 SALARIÉS
52 INTÉRIMAIRES

AGE 39,5 ans en moyenne

41,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

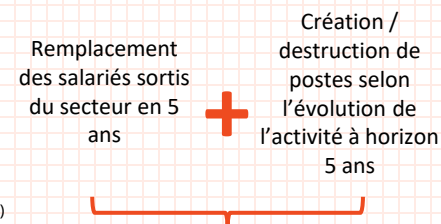
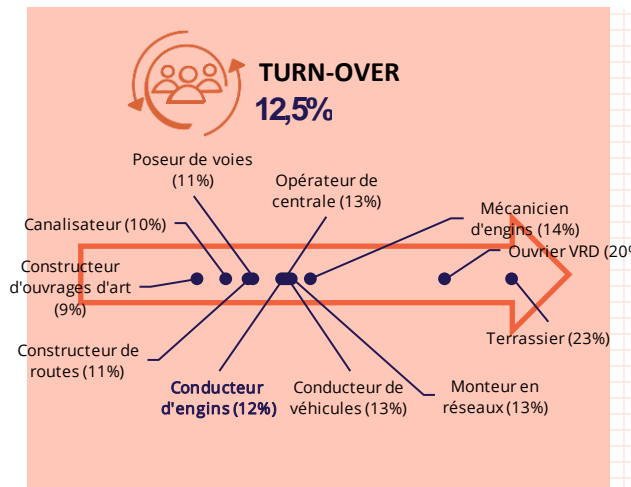
Synthèse



Les conducteurs d'engins forment la catégorie la plus importante parmi les salariés de la production des Travaux Publics, représentant environ un tiers de cette main d'œuvre. Ils se distinguent par un niveau élevé de qualification mais ils sont également parmi les plus âgés de la profession. On estime que le métier nécessite environ 200 nouveaux entrants annuellement, toutefois les capacités actuelles des formations semblent insuffisantes pour répondre à cette demande, contribuant ainsi à une perception selon laquelle trois quarts des recrutements dans ce domaine sont difficiles.

Un défi imminent lié au remplacement des compétences dues aux départs à la retraite accentue les enjeux autour de la transmission du savoir-faire et de la formation des nouvelles générations.

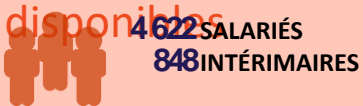
flux de salariés



209 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles



Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement



242 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
49 en voie scolaire
193 en apprentissage

130 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
100% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

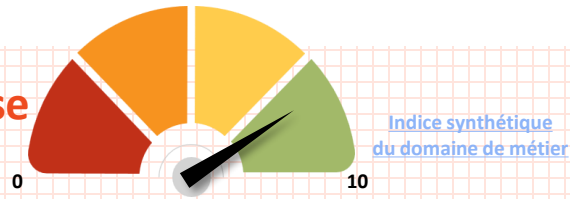


153 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

6 salariés en contrat de professionnalisation

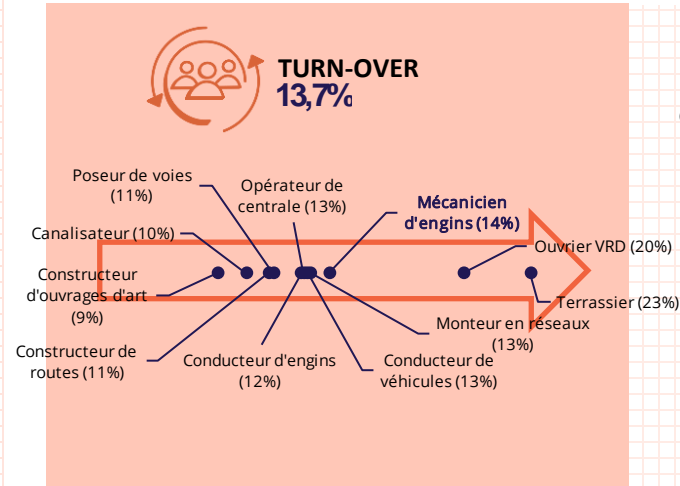
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



Le nombre de jeunes en cours de formation surpasse actuellement le besoin annuel estimé, cela indique une opportunité pour les entreprises de satisfaire leurs besoins à court et moyen termes, à condition que les profils des diplômés correspondent aux attentes du marché. Malgré ce potentiel, le secteur fait face à deux défis principaux : un âge moyen élevé parmi les salariés en place, dépassant les 40 ans et un taux de turnover important. Ces éléments signalent la nécessité d'adopter des stratégies de fidélisation efficaces pour retenir les talents et anticiper une vague imminente de départs en retraite.

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

16 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles

318 SALARIÉS
58 INTÉRIMAIRES

AGE
41,4 ans en moyenne

66,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

Appareil de formation

* Du CAP au BTS uniquement

276 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :



93 en voie scolaire
183 en apprentissage

118 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

13% en niveau 3
59% en niveau 4
28% en niveau 5

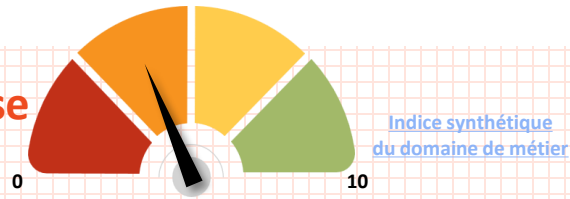


11 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue * estimation

0 salariés en contrat de professionnalisation

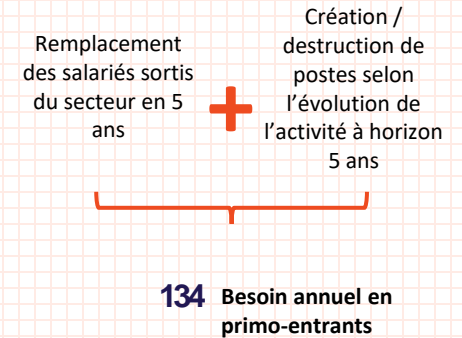
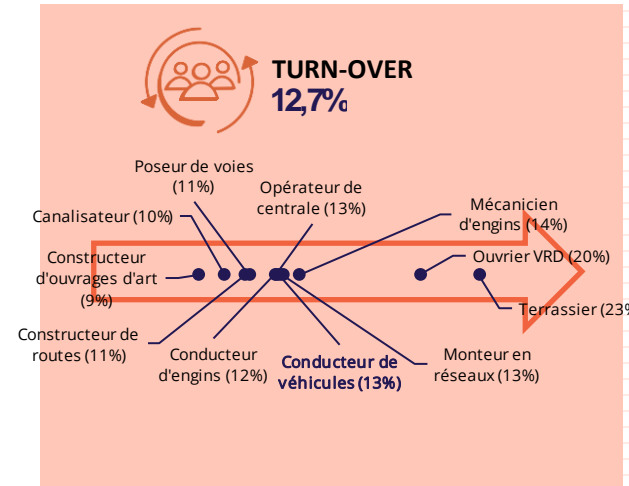
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

Synthèse



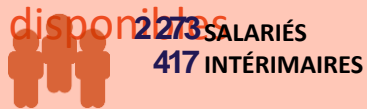
L'âge moyen des salariés en place met en évidence un besoin imminent de renouvellement des effectifs en raison des départs à la retraite prévus. La nécessité de pourvoir ces postes essentiels se traduit par un besoin annuel estimé à plus de 130 personnes, ce qui indique une pression accrue sur les ressources humaines pour maintenir les niveaux d'effectifs. Le rôle des conducteurs de véhicules est essentiel pour le fonctionnement quotidien des opérations de construction, notamment en termes de logistique et de transport de matériaux. La menace du secteur concerne à la fois la capacité à maintenir les opérations actuelles, mais aussi à maintenir la qualité et l'efficacité de l'exécution des projets.

flux de salariés



Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Ressources disponibles



Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

3.10 Opérateurs de centrale (béton, enrobage, émulsion)

Ressources disponibles

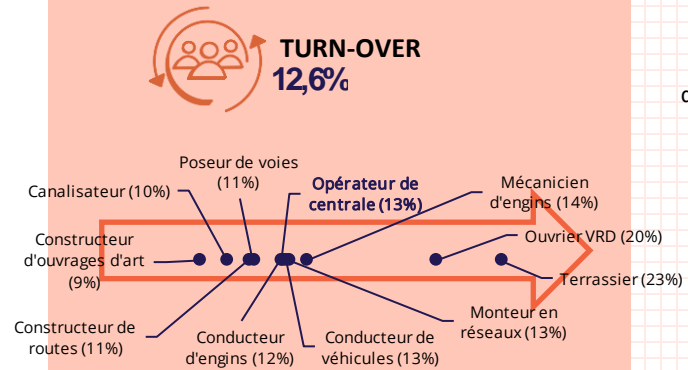
50 SALARIÉS
9 INTÉRIMAIRES

AGE **42,8 ans**
en moyenne

36,8% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

flux de salariés



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

2 Besoin annuel en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

Synthèse

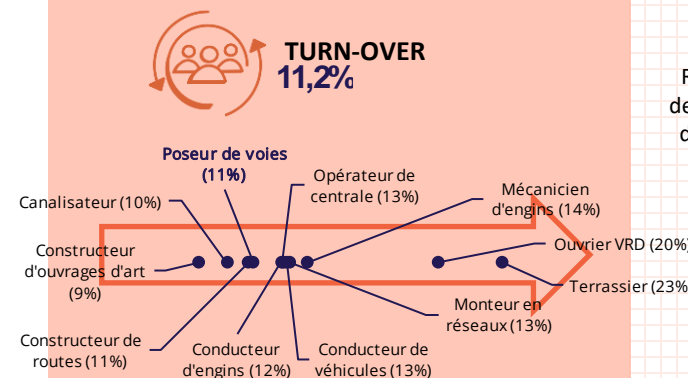
Pour les métiers d'opérateurs de centrale et poseurs de voie, la demande annuelle en nouveaux entrants est modeste, avec une estimation inférieure à 10 personnes par an. Il est toutefois important de veiller au niveau de qualification relativement bas ainsi qu'à l'âge moyen élevé des opérateurs de centrale.

182 SALARIÉS
33 INTÉRIMAIRES

AGE **40,2 ans**
en moyenne

43,5% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC



Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

7 Besoins annuels en primo-entrants

Sources : UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau III : BTS, ... (ancien niveau 5 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (ancien niveau 4 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (ancien niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffres latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructyts)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprise (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2022 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2022 et soit absent de l'exercice 2021, soit présent sur l'exercice 2021 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2021 et absent de l'exercice 2022
- ▶ Stock : sur l'exercice 2022 et présent au 15 mars 2022.

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics. La statistique est élaboré pour l'exercice congés 2022 soit d'avril 2021 à mars 2022.

Techniciens et cadres : salariés ayant un –métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

Avec le concours...

Des membres et partenaires de la cerc, et plus particulièrement



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Des membres du gie réseau des cerc



De l'observatoire des métiers du btp



CERC GRAND EST

2, rue Augustin Fresnel – 57071 Metz

03.87.62.81.45 | 07.45.01.02.41 | contact.cerc@i-carre.net

www.cerc-grandest.fr



Cerc Grand Est



@CERCGE